

Édito

par **Abdellatif Keddad**

C'est un exercice délicat que celui d'allier l'impératif du aux missions sanitaires des pharmaciens, avec l'impératif économique de la réalisation des résultats financiers permettant de maintenir l'activité. Difficile, certes mais pas impossible lorsqu'il est accompagné par la volonté du groupement de pharmaciens qui est basée sur la solidarité et l'innovation, de renforcer le professionnalisme dans la distribution d'un produit aussi sensible que le médicament. Le président du CA l'a souligné dans ses vœux pour 2009. La réussite de l'ouverture du capital de Pharma Invest spa, est le reflet de la confiance accordée par les officinaux à leur groupement. Il perçoivent en cette entité, une alternative sérieuse pour compenser le gel des marges bénéficiaires depuis 1998.

Média du 1er Groupement de Pharmaciens

Janvier 2019
N° 020

Fodil Mékidèche, P-DG, vœux pour la nouvelle année 2019, une voie pour la croissance, la performance et la compétitivité

Chères consoeurs chers confrères, nous abordons l'année 2019 avec le succès de l'ouverture du capital. C'est un signe très positif pour l'année que nous entamons qui nous accueille avec des défis. Ce succès s'est construit grâce à votre collaboration et au soutien manifesté aux initiatives engagées par le staff dirigeant. La politique de transparence que nous avons choisie, a respecté le principe des relations bénéfiques avec les parties prenantes. Elle permet d'inscrire une relation e qualité dans le temps. Cette nouvelle année s'annonce donc bien pour poursuivre ensemble l'effort et vous permettre de servir toujours mieux vos patients. Pour 2019, je formule le vœu que notre entreprise s'engage dans la voie de la croissance, de la per-



formance opérationnelle, de la compétitivité et de l'innovation pour construire un avenir durable. A nos partenaires, merci pour nous avoir accompagnés et pour avoir cru en cet ambitieux projet de groupement de pharmaciens. Aux actionnaires et aux clients, Je vous remercie de la confiance placée en nous et surtout de votre fidélité qui a été sans faille. A l'endroit de nos collaborateurs, personnel de l'entreprise, je vous remercie de votre franche collaboration, et je reste persuadé que vous ne ménagerez aucun effort pour m'accompagner dans ce formidable challenge. Je vous souhaite au nom des membres du Conseil, à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, une bonne et heureuse année 2019. Puisse-elle être propice à la réalisation de vos vœux les plus chers.

Sommaire :

- Vœux 2019 de Foudil Mekidèche, PCA Pharma Invest
- Mehdi Chehili, DG: Nous oeuvrons pour préserver la confiance placée en nous
- 14 millions de cartes chifa établies selon la DG de la CNAS
- Mohamed Souakri: Une relation privilégiée avec les actionnaires
- Le ronflement toucherait 5 à 7 % de la population algérienne
- Prise en charge des ronchopathies en officine, un possible service rémunéré
- Nomenclature nationale des médicaments: une nécessaire standardisation

Mehdi Chehili, Directeur Général Pharma Invest spa

Nous Œuvrons pour préserver la confiance placée en nous

La philosophie du groupement de pharmaciens Pharma Invest, est de s'imprégner des préoccupations des officinaux, pour mieux les servir, autant dans le marché de la distribution, que dans celui de la production de médicaments de qualité. Pour une entreprise économique, dans un environnement à forte concurrence, le pari est certes difficile, mais il a été possible de le relever grâce à la forte adhésion des pharmaciens autour



du projet de groupements. Ils ont ainsi, en tant qu'actionnaires, l'occasion de participer aux décisions stratégiques lors des assemblées générales. En tant que dirigeant de l'entreprise et actionnaire, j'ai pris le risque, avec le reste du Conseil d'Administration, de proposer d'ouvrir le capital social et nous avons coopté les futurs investisseurs qui partagent la même philosophie. Ce fut une volonté d'assouvir notre besoin d'indépendance financière et professionnelle et de réaliser ainsi nos ambitions. Cela nous a permis de mettre en place un réseau de pharmaciens et de l'élargir progressivement, finançant ainsi le développement commercial de l'entreprise.

(Suite page 4)

Direction Générale de la CNAS 14 millions de cartes CHIFA établies

Le suivi du remboursement des médicaments permet d'avoir une idée sur l'état du marché et de sa progression. L'information fournie par les services concernés, via la chaîne youtube [cnas Direction Générale](#), qui a mis en ligne une série d'interviews de ses principaux cadres dont le directeur général, apporte des éléments très intéressants. Ainsi, le sous directeur général de la caisse, Mahieddine Ougnoun évoque la dette des patients non assurés sociaux en Algérie. Il rappelle que la dépense globale de DA en augmentation de 12% par rapport au premier semestre 2017 où elle atteignait 149 milliards de DA. La dépense de remboursement des médicaments, essentiellement via le tiers pays et le système chifa, a été supérieure à 100 milliards de DA au premier semestre 2018. Dans la revue spécialisée en économie algérie-éco, le Directeur Général Tidjani Hadem, [rapportait](#) en septembre 2018, que la CNAS avait établi 14 millions de cartes chifa pour 39 millions de bénéficiaires assurés sociaux et que 300 milliards étaient dépensés chaque année en assurance sociale. Ces dépenses sont en augmentation annuelle de 10%. Avec un montant de plus de 200 milliards, les médicaments représentent près de 65% de ces dépenses.

Face à un tel volume de dépenses, les pouvoirs publics ont mis en place un arsenal réglementaire pour cadrer le remboursement des médicaments. C'est l'arrêté interministériel (Santé, Travail, Commerce) du 16 août 2003 ([JO n°63](#)) qui porte création et fixe les missions, du comité de remboursement du médicament. Son secrétariat permanent est domicilié au ministère chargé de la sécurité sociale. Le comité reçoit la demande de remboursement émise par le laboratoire (art 9) et éventuellement en cas de nécessité, par le ministère de la santé. Puis, l'arrêté du 23 août 2004 ([JO N°74](#)) fixant la liste des médicaments remboursables, l'arrêté du 29 décembre 2005 fixant les tarifs de référence et l'arrêté du 6 mars 2008 qui fixe la liste des médicaments remboursables et les tarifs de référence servant de base au remboursement. Cette liste est complétée et / ou modifiée semestriellement et chaque fois que nécessaire (art 2).



Mohamed Souakri, chargé des relations avec les actionnaires Une relation privilégiée avec les actionnaires

Il y a dix huit années, lorsque le 15 janvier 2001, un groupe de 39 pharmaciens fondateurs auquel j'ai le privilège d'appartenir, se lança dans l'épopée des groupements avec la création de la spa Pharma Invest, nous étions loin d'imaginer que cela allait fédérer autour de ce formidable projet de nombreux pharmaciens à travers le pays, passant en 2002 à 188 actionnaires pour la première ouverture de capital. En ce laps de temps, la valeur de l'action était multipliée par 2, suite à l'incorporation des réserves, passant de 10.000 DA à 20.000 DA. En 2017, le projet poursuit sa croissance et c'est 351 actionnaires qui ont rejoint le groupement Pharma Invest et en 2018, la relation privilégiée de proximité avec les actionnaires, m'a permis d'établir des liens particuliers forts avec eux, et a renforcé les rangs avec près d'une cinquantaine de nouveaux actionnaires.

Et pourtant, c'est dans un contexte de fortes tensions sur le marché des médicaments, que c'est déroulée cette nouvelle ouverture de capital. Notre groupement a mis en place de nombreux atouts qui s'appuient sur la relation de confiance entre les pharmaciens successi-

vement clients, actionnaires et dirigeants de l'entreprise, pour continuer à relever les défis. Les rencontres du staff dirigeant avec les actionnaires, se sont succédées et ce fut au tour de Annaba, d'abriter cette sympathique rencontre pour permettre aux uns d'écouter, et aux autres d'exprimer leur vision, leurs préoccupations.

La réussite de l'ouverture du capital, a été de ce point de vue, un signal fort des actionnaires témoignant d'une volonté d'adhérer au projet. Puis une capacité d'innovation, hors pair grâce à la relation particulière et à la proximité entre les clients et l'entreprise, ce qui nous a permis de construire un solide partenariat.

Pour accompagner cet élan, l'équipe dirigeante poursuit ses nécessaires acquisitions managériales, tandis que le personnel de l'entreprise, fort d'un programme complet de développement des compétences élaboré par le département des ressources humaines, acquiert le savoir faire nécessaire. Pour être pérenne, notre entreprise doit aussi savoir se démarquer de ses concurrents. Notre environnement offre de nombreuses opportunités que nous devons saisir. Notre statut de pharmacien, est en ce sens une aubaine exceptionnelle, car il nous permet de bâtir de véritables relations professionnelles.



Problème de santé, Le ronflement toucherait 5 à 7 % de la population adulte

Le ronflement ou ronchopathies, est causé par la vibration de structures anatomiques situées dans la région pharyngée, comme la luette ou le voile du palais. C'est le volume d'air inspiré qui en traversant des voies aériennes rétrécies, produit ce ronflement.

Si le ronflement est un trouble bénin, il peut avoir de lourdes répercussions sur l'entourage par la gêne occasionnée. Il est rapporté que 40 à 50 % des adultes de plus de 50 ans ronflent. Parfois le ronflement peut être sous-jacent au syndrome d'apnée obstructive du sommeil (SAOS), qui se traduit par des arrêts respiratoires inconscients au cours du sommeil. Dans notre pays, celui-ci toucherait 5 à 7 % de la population adulte selon le docteur [Mohamed Bellamdani](#) qui rappelle

le que le second symptôme prédominant du SAOS après le ronflement et la somnolence. Quant au docteur Kamel Zemirline, président de l'Académie Algérienne du Syndrome d'Apnée Obstructive du sommeil et spécialiste du sommeil de l'enfant et de l'adolescent, estimait lors de leur congrès annuel, que 5 à 6 % des enfants souffraient d'apnée obstructive.

En Algérie, le stress, l'anxiété, les préoccupations quotidiennes, les changements de comportement et d'habitudes alimentaires sont autant de facteurs qui affectent la qualité du sommeil. A ces facteurs ajoutons, le surpoids, le sexe masculin, l'âge, le tabac, l'alcool, les médicaments sédatifs, la ménopause. Par ailleurs, les jeunes algériens sont exposés aux objets connectés, au manque d'activité physique et à la malbouffe.

Un possible service lié à la santé en pharmacie (loi santé 2018) Prise en charge des ronchopathies ou ronflements en officine

Les premières mesures pour diminuer le ronflement, sont d'ordre hygiéno-diététiques. Elles peuvent s'avérer être efficaces lorsqu'il s'agit de ronflement modéré. Il est recommandé de cesser le tabac, pour réduire le risque des inflammations.

La position couchée sur le dos, favorise le ronflement, il faut alors dormir sur le côté. Pour lutter contre cette habitude, le pharmacien pourra conseiller de fixer au niveau du dos du patient, un objet gênant (comme une balle de tennis), pour forcer le patient à changer de position.

Le pharmacien devra évaluer [l'indice de masse corporelle](#) (poids (kg) / taille (m)²) et déterminer l'éventuel surpoids, qui est un facteur de risque. Si avec les mesures préconisées, le ronflement persiste, le pharmacien orientera alors le patient vers une unité de sommeil si elle existe sinon, chez le médecin.

Les hypnotiques qui sont responsables du relâchement musculaire, pourront être à la consultation médicale adaptés voir supprimés. Chez les enfants, on recherchera des végétations ou des amygdales trop volumineuses. Une orientation en consultation médicale est aussi nécessaire lorsque le patient présente un sommeil agité, avec

des micro réveils à répétition (syndrome d'apnée du sommeil), une fatigue au réveil et/ou tout au long de la journée, avec des épisodes de somnolence.

Un enregistrement des fonctions cardio-respiratoires durant le sommeil pourra être prescrit par le médecin, avec un polygraphe ventilatoire ou un oxymètre nocturne. Notons comme traitement, les orthèses d'avancées mandibulaires, plaques thermoformées, permettant réalisées sur mesure si l'hygiène bucco-dentaire est obtenue. Ces dispositifs poussent la mâchoire inférieure en avant et empêchent la langue de se replier et de bloquer les voies aériennes.

Autre traitement, aussi utilisé dans l'apnée du sommeil, est l'utilisation de dispositif qui envoient de l'air avec une légère surpression, dans les voies respiratoires. C'est la pression positive continue – PPC ou continuous positive airway pressure - CPAP.

Ces dispositifs médicaux font partie de la gamme d'appareils qui peuvent être loués en pharmacie et sont pris en charge par la sécurité sociale.

En cas d'échec des traitements précédents, l'acte chirurgical pourra être envisagé par le médecin en cas d'anomalie anatomique ORL ou maxillo-faciale.

Les membres du

Conseil d'Administration

Fodil Mekideche, président
Mehdi Chehili,
Yacine Leghrib,
Abdelmadjid Fatmi,
Atef Ghozlane,
Salim Zaaboub,
Abdelghani Kara,
Hichem Zouak,
Abdelmoumen Maatalah,
Redouane Kias,
Hichem Dacha,
Mourad Gouga,

Comité de stratégie et de réflexion :

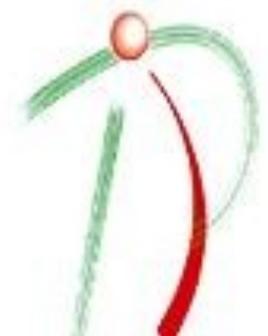
Foudil Mekideche
Mehdi Chehili
Hichem Dacha
Hichem Zouak

Comité de recrutement et de rémunération :

Foudil Mekideche
Mehdi Chehili
Hichem Dacha
Redouane Kias

Comité d'audit :

Yacine Leghrib
Abdelmoumen Maatalah
Abdelghani Kara
Soualili Mourad



Le Bulletin du Pharmacien

Média du 1er Groupement
de Pharmaciens
Abdellatif Keddad
Rédacteur en chef

Pharma Invest spa

Société au capital social de
1 270 252 880 DA

Siège social
Cité Houari Boumediène - El-Eulma
Algeria
Téléphone : +213 36 76 12 16
Fax : +213 36 76 12 19
www.pharmainvest.dz
Messagerie :
contact@pharmainvest.dz



(Suite de la page 1)

Ces ouvertures se sont matérialisées par l'émission de 20.000 nouveaux titres que sont les actions souscrites par les pharmaciens investisseurs et qui leur permettent entre autre selon l'art 715 du code de commerce, de percevoir des dividendes lorsque l'assemblée générale en a décidé la répartition de tout ou partie des bénéfices nets réalisés.

Ces derniers ont ainsi réglé le montant de la valeur nominale auquel s'ajoute une prime d'émission, qui est un dispositif qui permet aux anciens titres

d'avoir une valeur supérieure à la valeur nominative. Cette augmentation du capital social véhicule par sa réussite, une formidable occasion de communiquer positivement autour de l'entreprise, car elle est porteuse de nombreuses valeurs dont l'attractivité, la crédibilité, la solidité. Nous nous engageons à poursuivre nos efforts pour préserver la confiance que vous avez placée en nous.

Je vous souhaite, au nom de toute l'équipe de PI, à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 2019, dans la santé et la prospérité.

Nomenclature Nationale des Médicaments

Un besoin de standardisation pour optimiser son exploitation

Par souci d'efficacité et de renforcement de la collaboration, pour une meilleure santé de leurs populations, les états ont mis en place un système d'harmonisation de leurs procédures et de standardisation des diverses classifications. C'est ainsi qu'a été élaborée dans les années 1990, la Classification Internationale des Maladies – CIM, ou International Classification of Deases – ICD, régulièrement mise à jour. Elle a pour but de permettre l'analyse systématique, l'interprétation et la comparaison des données de mortalité et de morbidité recueillies dans différents pays ou régions et à des époques différentes. Cette observation précise permet en cas de besoin, de rapidement mettre en place des plans d'actions sanitaires. Pour ce qui concerne les médicaments, une classification internationale a vu le jour en 1976. Il s'agit de la Classification ATC pour Anatomique Thérapeutique et Chimique.

Cette classification n'est pas adoptée par notre ministère de la santé, qui a élaboré sa propre classification basée

sur les 24 classes thérapeutiques, les présentations des médicaments, les titulaires de la décision d'enregistrement et date d'attribution.

La nouvelle nomenclature de décembre 2018 comporte 4638 spécialités pour 1417 DCI (toutes formes), soit 1 DCI pour 3,27 spécialités. Il existe 2210 codes DCI (1 code par forme et par dosage). Présentée au format excel, son exploitation nécessite des correctifs dus aux erreurs provenant de l'absence de standardisation. Les correctifs ont réduit à 1046 le nombre de DCI au lieu de 1417 soit 26% de correction. La nomenclature, mise à disposition par le ministère de la santé au format disponible au format excel et pdf, présente le problème de la non standardisation des noms des médicaments, des DCI, des formes, etc. De plus, des écritures différentes, rendent difficiles les possibilités d'interprétations quantitative et d'exploitation. Cette base de données nécessite d'être reprise pour y apporter des correctifs. e d'erreurs est grand. Exemple d'er-

reurs dues à l'absence de standardisation : le cas de l'amoxicilline gel 500 mg code DCI 13 G 045 pour laquelle nous avons plusieurs DCI: l'amoxicilline sodique, l'amoxicilline anhydre, l'amoxicilline tri hydratée, l'amoxicilline trihydratée exprimée en amoxicilline anhydre, l'amoxicilline trihydratée exprimée en amoxicilline,

amoxicilline sodique exprimée en amoxicilline, l'amoxicilline trihydratée exprimée en amoxicilline.

Parmi les erreurs dues à l'orthographe, nous avons le cas de la carbocystéine orthographiée de 3 manières : carbocysteine, carbocysteine, carbocyteine ou encore l'ezetimibe

orthographié de 2 manières ezetinibe. Le choix de la norme standardisée à appliquer, permettra aux praticiens, , aux chercheurs, au universitaires de produire des travaux de recherche dont les résultats donneront de l'efficacité aux choix des décideurs en matière de décision sanitaire via une collaboration optimisée.